



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET
93914922500012

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
SYNDICMIXTE SYNDICAT DES EAUX HAUT-LOUE

POSTE COMPTABLE DE : SGC VALDAHON - BAUME LES DAMES

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : 839 SYND EAUX HTE LOUE M49 (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	30
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	31
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	35
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	37
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	38
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	40
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	41
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	42
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	43
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	44
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	45
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	46
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	47
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	48
A6 - Etat des charges transférées	49
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	50

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	51
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	52
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	53
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	55
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	56
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	57

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	58
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Preciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

		EXPLOITATION	
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	7 195 387,79	3 380 701,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 6 958 065,71
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		7 195 387,79	10 338 766,71

		INVESTISSEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	10 575 119,78	10 435 638,69
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	882 568,00	1 405 280,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 383 150,91	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		11 840 838,69	11 840 838,69

TOTAL		
TOTAL DU BUDGET (3)	19 036 226,48	22 179 605,40

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	213 000,00	0,00	370 500,00	370 500,00	370 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	190 000,00	0,00	264 000,00	264 000,00	264 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses de gestion des services		453 000,00	0,00	684 500,00	684 500,00	684 500,00
66	Charges financières	199 417,00	0,00	164 049,10	164 049,10	164 049,10
67	Charges exceptionnelles	36 000,00	0,00	31 500,00	31 500,00	31 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	5 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	30 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		723 417,00	0,00	915 049,10	915 049,10	915 049,10
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 179 532,00		4 440 338,69	4 440 338,69	4 440 338,69
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 500 000,00		1 840 000,00	1 840 000,00	1 840 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 679 532,00		6 280 338,69	6 280 338,69	6 280 338,69
TOTAL		3 402 949,00	0,00	7 195 387,79	7 195 387,79	7 195 387,79

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

7 195 387,79

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 630 700,00	0,00	3 080 650,00	3 080 650,00	3 080 650,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	51,00	0,00	51,00	51,00	51,00
Total des recettes de gestion des services		2 630 751,00	0,00	3 080 701,00	3 080 701,00	3 080 701,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		2 630 751,00	0,00	3 080 701,00	3 080 701,00	3 080 701,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	250 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		250 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
TOTAL		2 880 751,00	0,00	3 380 701,00	3 380 701,00	3 380 701,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

6 958 065,71

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

10 338 766,71

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (8)**

5 980 338,69

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.



(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	125 000,00	4 550,00	123 000,00	123 000,00	127 550,00
21	Immobilisations corporelles	1 288 499,00	155 871,00	1 981 956,59	1 981 956,59	2 137 827,59
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	7 525 219,00	714 569,00	5 281 281,03	5 281 281,03	5 995 850,03
	Total des opérations d'équipement	147 754,00	7 578,00	1 158 537,16	1 158 537,16	1 166 115,16
	Total des dépenses d'équipement	9 066 472,00	882 568,00	8 544 774,78	8 544 774,78	9 427 342,78
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	685 415,00	0,00	580 345,00	580 345,00	580 345,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	685 415,00	0,00	580 345,00	580 345,00	580 345,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	1 012 909,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	10 764 796,00	882 568,00	9 275 119,78	9 275 119,78	10 157 687,78
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	250 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 000 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 250 000,00		1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
	TOTAL	12 014 796,00	882 568,00	10 575 119,78	10 575 119,78	11 457 687,78

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	383 150,91
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 840 838,69
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	3 370 709,00	1 405 200,00	3 005 300,00	3 005 300,00	4 410 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	500 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 870 809,00	1 405 200,00	3 005 300,00	3 005 300,00	4 410 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	1 378 675,00	0,00	150 000,00		
Total des recettes réelles d'investissement		5 249 484,00	1 405 200,00	3 155 300,00	3 155 300,00	4 560 500,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 179 532,00		4 440 338,69	4 440 338,69	4 440 338,69
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 500 000,00		1 840 000,00	1 840 000,00	1 840 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 000 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 679 532,00		7 280 338,69	7 280 338,69	7 280 338,69
TOTAL		8 929 016,00	1 405 200,00	10 435 638,69	10 435 638,69	11 840 838,69

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 840 838,69
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

5 980 338,69

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	370 500,00		370 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	264 000,00		264 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	50 000,00		50 000,00
66	Charges financières	164 049,10	0,00	164 049,10
67	Charges exceptionnelles	31 500,00	0,00	31 500,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	5 000,00	1 840 000,00	1 845 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	30 000,00		30 000,00
023	Virement à la section d'investissement		4 440 338,69	4 440 338,69
	Dépenses d'exploitation – Total	915 049,10	6 280 338,69	7 195 387,79

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 195 387,79
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	300 000,00	300 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	580 345,00	0,00	580 345,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 166 115,16		1 166 115,16
20	Immobilisations incorporelles (6)	127 550,00	0,00	127 550,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 137 827,59	0,00	2 137 827,59
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	5 995 850,03	1 000 000,00	6 995 850,03
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	150 000,00	0,00	150 000,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	10 157 687,78	1 300 000,00	11 457 687,78

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	383 150,91
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 840 838,69
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 080 650,00		3 080 650,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	51,00		51,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	300 000,00	300 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	3 080 701,00	300 000,00	3 380 701,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**6 958 065,71****TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES****10 338 766,71**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	4 410 500,00	0,00	4 410 500,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 840 000,00	1 840 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	150 000,00	0,00	150 000,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		4 440 338,69	4 440 338,69
	Recettes d'investissement – Total	4 560 500,00	7 280 338,69	11 840 838,69

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00****AFFECTATION AUX COMPTES 106****0,00****TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES****11 840 838,69**

Envoyé en préfecture le 28/02/2025

Reçu en préfecture le 28/02/2025

Publié le

ID : 025-252503644-20250218-250218_12D-DE



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	213 000,00	370 500,00	370 500,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	15 000,00	151 400,00	151 400,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	200,00	200,00	200,00
6064	Fournitures administratives	1 100,00	1 100,00	1 100,00
6066	Carburants	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	5 000,00	5 000,00
611	Sous-traitance générale	15 250,00	23 800,00	23 800,00
6135	Locations mobilières	4 800,00	3 300,00	3 300,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	1 500,00	1 500,00	1 500,00
61523	Entretien, réparations réseaux	500,00	500,00	500,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	7 000,00	10 000,00	10 000,00
61551	Entretien matériel roulant	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6166	Maintenance	4 650,00	5 000,00	5 000,00
6161	Multirisques	6 700,00	8 000,00	8 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	50 000,00	50 000,00
618	Divers	500,00	500,00	500,00
6226	Honoraires	126 000,00	82 400,00	82 400,00
6228	Divers	500,00	500,00	500,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6233	Foires et expositions	1 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6238	Divers	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6251	Voyages et déplacements	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6256	Missions	500,00	500,00	500,00
6257	Réceptions	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6262	Frais de télécommunications	3 000,00	3 000,00	3 000,00
627	Services bancaires et assimilés	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
63512	Taxes foncières	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6378	Autres taxes et redevances	300,00	300,00	300,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	190 000,00	264 000,00	264 000,00
6218	Autre personnel extérieur	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 000,00	3 500,00	3 500,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 000,00	2 000,00	2 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions	125 500,00	180 500,00	180 500,00
6415	Supplément familial	2 000,00	3 500,00	3 500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	20 000,00	25 000,00	25 000,00
6452	Cotisations aux mutuelles	700,00	1 500,00	1 500,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	27 800,00	35 000,00	35 000,00
6458	Cotisations autres organismes sociaux	8 000,00	10 000,00	10 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6531	Indemnités élus	36 920,00	41 920,00	41 920,00
6532	Frais de mission élus	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6533	Cotisations de retraite élus	5 000,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 960,00	2 960,00	2 960,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	2 120,00	2 120,00	2 120,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		453 000,00	684 500,00	684 500,00
66	Charges financières (b) (8)	199 417,00	164 049,10	164 049,10
66111	Intérêts réglés à l'échéance	146 353,00	150 485,00	150 485,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	3 626,00	-2 486,90	-2 486,90
6618	Intérêts des autres dettes	100,00	100,00	100,00
6682	Indemnité de réaménagement d'emprunt	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6688	Autre	47 838,00	14 451,00	14 451,00
67	Charges exceptionnelles (c)	36 000,00	31 500,00	31 500,00
6713	Dons, libéralités	1 000,00	500,00	500,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Publié le 28/02/2025 ID : 025-252503644-20250218-250218_12D-DE	V.L. (3)
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionn	34 000,00	30 000,00	30 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (d) (8)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	5 000,00	5 000,00	5 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses Imprévues (f)	30 000,00	30 000,00	30 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		723 417,00	915 049,10	915 049,10
023	Virement à la section d'investissement	1 179 532,00	4 440 338,69	4 440 338,69
042	Opérat* ordre transfert entre sections (11) (12)	1 500 000,00	1 840 000,00	1 840 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 500 000,00	1 840 000,00	1 840 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 679 532,00	6 280 338,69	6 280 338,69
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 679 532,00	6 280 338,69	6 280 338,69
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 402 949,00	7 195 387,79	7 195 387,79

RESTES A REALISER N-1 (13)		0,00
		+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)		0,00
		=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		7 195 387,79

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	2 486,90
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-2 486,90

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

**ETAT DES INTERETS COURUS NON ECHUS
pour l'exercice 2024**

Code Emprunt	Objet de la dépense	Organisme Prêteur	Dépenses 66111	Dép. 66112 - Différentiel ICNE		
			Total intérêts (année 2024)	ICNE 2023 (contrepassat ^o sur 2024)	ICNE 2024 (rattachement fin d'année)	ICNE 2024 - ICNE 2023
Compte: 1641						
09001	TRAVAUX 2009 9001	BPBFC	505.62	148.88	0.00	-148.88
12013	PRG TRAVAUX 2012 12013	CREDIT AGRICOLE DE F. COMTE	9916.11	2643.85	2053.50	-590.35
13001	TRX PROGRAMME 2013 13001	CCM BAUME VALDAHON	7543.96	5050.26	4114.11	-936.15
20141	TRX PRG 2014 20141	CREDIT AGRICOLE DE F. COMTE	330.00	2.44	0.00	-2.44
2015	AEP 2015 2015	BPBFC	1973.57	1803.62	7136.03	5332.41
22012	TRX PRG 2012 22012	BPBFC	2216.12	116.96	88.35	-28.61
TOTAL Compte : 1641			22485.38	9766.01	13391.99	3625.98

RECAPITULATIF GENERAL	Dépense 66111	Dép. 66112 - Différentiel ICNE		
	Intérêts dus	ICNE 2023 (contrepassat ^o sur 2024)	ICNE 2024 (rattachement fin d'année)	ICNE 2024 - ICNE 2023
	22485.38	9766.01	13391.99	3625.98

ETAT DES INTERETS COURUS NON ECHUS
pour l'exercice 2025

Code Emprunt	Objet de la dépense	Organisme Prêteur	Dépenses 66111	Dép. 66112 - Différentiel ICNE		
			Total intérêts (année 2025)	ICNE 2024 (contrepassat° sur 2025)	ICNE 2025 (rattachement fin d'année)	ICNE 2025 - ICNE 2024
Compte: 1641						
12013	PRG TRAVAUX 2012 12013	CREDIT AGRICOLE DE F. COMTE	7471.97	2053.50	1444.09	-609.41
13001	TRX PROGRAMME 2013 13001	CCM BAUME VALDAHON	6145.56	4114.11	3142.39	-971.72
2015	AEP 2015 2015	BPBFC	7808.42	7136.03	0.00	-7136.03
22012	TRX PRG 2012 22012	BPBFC	1673.99	88.35	59.32	-29.03
TOTAL Compte : 1641			23099.94	13391.99	4645.8	-8746.19

RECAPITULATIF GENERAL	Dépense 66111	Dép. 66112 - Différentiel ICNE		
	Intérêts dus	ICNE 2024 (contrepassat° sur 2025)	ICNE 2025 (rattachement fin d'année)	ICNE 2025 - ICNE 2024
	23099.94	13391.99	4645.8	-8746.19

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 630 700,00	3 080 650,00	3 080 650,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	2 400 000,00	2 690 000,00	2 690 000,00
70118	Autres ventes d'eau	210 550,00	370 000,00	370 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	150,00	150,00	150,00
7088	Autres produits activités annexes	20 000,00	20 500,00	20 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	51,00	51,00	51,00
752	Revenus des immeubles	50,00	50,00	50,00
7588	Autres	1,00	1,00	1,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		2 630 751,00	3 080 701,00	3 080 701,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		2 630 751,00	3 080 701,00	3 080 701,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	250 000,00	300 000,00	300 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	250 000,00	300 000,00	300 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		250 000,00	300 000,00	300 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 880 751,00	3 380 701,00	3 380 701,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	6 958 065,71
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 338 766,71
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7615 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	125 000,00	123 000,00	123 000,00
2031	Frais d'études	105 000,00	103 000,00	103 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	20 000,00	20 000,00	20 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 268 499,00	1 981 956,59	1 961 956,59
2111	Terrains nus	31 720,00	30 000,00	30 000,00
2121	Aménagement Terrains nus	45 000,00	45 000,00	45 000,00
2125	Aménagement Terrains bâtis	25 000,00	25 000,00	25 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	20 000,00	30 000,00	30 000,00
2154	Matériel industriel	1 126 627,00	1 837 956,59	1 837 956,59
2183	Matériel de bureau et informatique	4 000,00	4 000,00	4 000,00
2184	Mobilier	16 152,00	10 000,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	7 525 219,00	5 281 281,03	5 281 281,03
2313	Constructions	702 204,00	1 313 500,00	1 313 500,00
2315	Installat*, matériel et outillage techni	6 323 015,00	3 467 781,03	3 467 781,03
238	Avances commandes immo. incorp.	500 000,00	500 000,00	500 000,00
101	Opération d'équipement n° 101 (5)	147 754,00	0,00	0,00
2401003	Opération d'équipement n° 2401003 (5)	0,00	234 650,00	234 650,00
2403002	Opération d'équipement n° 2403002 (5)	0,00	60 093,50	60 093,50
24030031	Opération d'équipement n° 24030031 (5)	0,00	55 989,00	55 989,00
24030032	Opération d'équipement n° 24030032 (5)	0,00	214 596,50	214 596,50
2403004	Opération d'équipement n° 2403004 (5)	0,00	199 401,38	199 401,38
2403005	Opération d'équipement n° 2403005 (5)	0,00	11 398,50	11 398,50
2403006	Opération d'équipement n° 2403006 (5)	0,00	283 203,51	283 203,51
2403008	Opération d'équipement n° 2403008 (5)	0,00	38 499,00	38 499,00
2404001	Opération d'équipement n° 2404001 (5)	0,00	21 980,00	21 980,00
2404002	Opération d'équipement n° 2404002 (5)	0,00	38 725,77	38 725,77
	Total des dépenses d'équipement	9 066 472,00	8 544 774,78	8 544 774,78
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	685 415,00	580 345,00	580 345,00
1641	Emprunts en euros	685 415,00	580 345,00	580 345,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	685 415,00	580 345,00	580 345,00
45811	Opération sous mandat n°1 (6)	1 012 909,00	150 000,00	150 000,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	1 012 909,00	150 000,00	150 000,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	10 764 796,00	9 275 119,78	9 275 119,78
040	Opérat* ordre transfert entre sections (7) (8)	250 000,00	300 000,00	300 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	250 000,00	300 000,00	300 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	20 000,00	40 000,00	40 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	5 000,00	5 000,00	5 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	30 000,00	30 000,00	30 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	160 000,00	170 000,00	170 000,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	15 000,00	20 000,00	20 000,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	5 000,00	5 000,00	5 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	15 000,00	0,00	0,00
139188	des tiers	0,00	30 000,00	30 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Voté (4)
2315	Installat ⁵ , matériel et outillage techni	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 250 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		12 014 796,00	10 575 119,78	10 575 119,78

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	882 568,00
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	383 150,91
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 840 838,69
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote 1.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *Df 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *Df 041 = Rf 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	3 370 709,00	3 005 300,00	3 005 300,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	1 973 569,00	1 312 700,00	1 312 700,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	45 000,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	1 230 640,00	1 687 700,00	1 687 700,00
1314	Subv. équipt Communes	45 000,00	2 900,00	2 900,00
1316	Subv. équipt Autres E.P.L.	12 500,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	64 000,00	0,00	0,00
13188	des tiers	0,00	2 000,00	2 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	500 100,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	100,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	500 000,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 870 809,00	3 005 300,00	3 005 300,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00
45821	Opération sous mandat n°1 (5)	1 378 675,00	150 000,00	150 000,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	1 378 675,00	150 000,00	150 000,00
	TOTAL RECETTES REELLES	5 249 484,00	3 155 300,00	3 155 300,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 179 532,00	4 440 338,69	4 440 338,69
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 500 000,00	1 840 000,00	1 840 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	32 000,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	10 000,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 000,00	2 000,00	2 000,00
28121	Aménagement Terrains nus	4 000,00	6 000,00	6 000,00
28128	Aménagement Autres terrains	5 000,00	5 000,00	5 000,00
28131	Bâtiments	100 000,00	100 000,00	100 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	4 000,00	6 000,00	6 000,00
28138	Aménagement Autres constructions	6 000,00	10 000,00	10 000,00
28141	Bâtiments sur sol d'autrui	3 000,00	6 000,00	6 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	1 228 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
28154	Matériel industriel	75 000,00	100 000,00	100 000,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	5 000,00	10 000,00	10 000,00
28157	Aménagement matériel industriel	1 000,00	2 000,00	2 000,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	20 000,00	60 000,00	60 000,00
28182	Matériel de transport	0,00	10 000,00	10 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	2 500,00	5 000,00	5 000,00
28184	Mobilier	1 000,00	5 000,00	5 000,00
28188	Autres	2 500,00	13 000,00	13 000,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	2 679 532,00	6 280 338,69	6 280 338,69
041	Opérations patrimoniales (8)	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	3 679 532,00	7 280 338,69	7 280 338,69
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	8 929 016,00	10 435 638,69	10 435 638,69

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	
			+
			RESTES A REALISER N-1 (9)
			1 405 200,00
			+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)
			0,00
			=
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
			11 840 838,69

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 101 (1) LIBELLE : RENOVATION SIEHL

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		170 547,44	a 7 578,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	7 171,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	7 171,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	163 376,44	7 578,00	0,00	0,00	0,00
21355	Aménagement Bâtiments administratifs	163 376,44	7 578,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
1316	Subv. équipt Autres E.P.L.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-7 578,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la règle.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2401003 (1)
LIBELLE : AP N°1 LPS renforcé feeder Nods

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		241 750,00	a 0,00	234 650,00	b 234 650,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	241 750,00	0,00	234 650,00	234 650,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	241 750,00	0,00	234 650,00	234 650,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-234 650,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2403002 (1)
LIBELLE : AP N°3 PRAM Courtetaïn et Salans****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		156 487,86	a 0,00	60 093,50	b 60 093,50	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	156 487,86	0,00	60 093,50	60 093,50	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	156 487,86	0,00	60 093,50	60 093,50	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-60 093,50
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 24030031 (1)****LIBELLE : AP N°3 PRAM Trepot****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	55 989,00	b 55 989,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	55 989,00	55 989,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techn°	0,00	0,00	55 989,00	55 989,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-55 989,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la règle.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 24030032 (1)
LIBELLE : AP N°3 PRAM TARCENAY-FOUCHERANS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	214 596,50	b 214 596,50	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	214 596,50	214 596,50	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	214 596,50	214 596,50	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-214 596,50
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2403004 (1)
LIBELLE : AP N°3 PRAM Ouvans

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	199 401,38	b 199 401,38	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	199 401,38	199 401,38	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	199 401,38	199 401,38	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-199 401,38
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2403005 (1)
LIBELLE : AP N°3 PRAM Vercel

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		118 607,00	a 0,00	11 398,50	b 11 398,50	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	118 607,00	0,00	11 398,50	11 398,50	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	118 607,00	0,00	11 398,50	11 398,50	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-11 398,50
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la règle.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2403006 (1)
LIBELLE : AP N°3 PRAM Ornans

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	283 203,51	b 283 203,51	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	283 203,51	283 203,51	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	283 203,51	283 203,51	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-283 203,51
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2403008 (1)

LIBELLE : AP N°3 PRPVC Cléron Nahln

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	38 499,00	b 38 499,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	38 499,00	38 499,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	38 499,00	38 499,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-38 499,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2404001 (1)
LIBELLE : AP N°4 PPOS Diag 10 réservoirs

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		13 020,00	a 0,00	21 980,00	b 21 980,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	13 020,00	0,00	21 980,00	21 980,00	0,00
2031	Frais d'études	13 020,00	0,00	21 980,00	21 980,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-21 980,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2404002 (1)
LIBELLE : AP N°4 PPOS CHBRES DE VANNES****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		21 274,23	a 0,00	38 725,77	b 38 725,77	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	21 274,23	0,00	38 725,77	38 725,77	0,00
2154	Matériel industriel	21 274,23	0,00	38 725,77	38 725,77	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RÉCETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-38 725,77
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la règle.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB890071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6613.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1676 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Indice (4)	Taux initial		Devise	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	partie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
					0,00								
Total général													

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
					Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)	0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)	0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)	0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)	0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)	0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)	0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)	0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)	0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)	0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
188 Emprunts et dettes assimilés (Total)	0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1881 Autres emprunts (total)	0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)	0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)	0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général	0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

SYNDICAT DES EAUX HAUT-LOUE - 839 SYND EAUX HTE LOUE M49 - BP - 2025

- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB10715077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme le simple addition d'un taux usuel de référence et d'une prime) ; D : décaissé ; E : éché ; S : simple ; T : taux de rendement effectif ; M : mixte ; N : nul ; P : plafonné ; R : rattaché ; U : usuel ; X : autre ; Y : autre ; Z : autre ; A : autre ; B : autre ; C : autre ; D : autre ; E : autre ; F : autre ; G : autre ; H : autre ; I : autre ; J : autre ; K : autre ; L : autre ; M : autre ; N : autre ; O : autre ; P : autre ; Q : autre ; R : autre ; S : autre ; T : autre ; U : autre ; V : autre ; W : autre ; X : autre ; Y : autre ; Z : autre ; AA : autre ; AB : autre ; AC : autre ; AD : autre ; AE : autre ; AF : autre ; AG : autre ; AH : autre ; AI : autre ; AJ : autre ; AK : autre ; AL : autre ; AM : autre ; AN : autre ; AO : autre ; AP : autre ; AQ : autre ; AR : autre ; AS : autre ; AT : autre ; AU : autre ; AV : autre ; AW : autre ; AX : autre ; AY : autre ; AZ : autre ; BA : autre ; BB : autre ; BC : autre ; BD : autre ; BE : autre ; BF : autre ; BG : autre ; BH : autre ; BI : autre ; BJ : autre ; BK : autre ; BL : autre ; BM : autre ; BN : autre ; BO : autre ; BP : autre ; BQ : autre ; BR : autre ; BS : autre ; BT : autre ; BU : autre ; BV : autre ; BW : autre ; BX : autre ; BY : autre ; BZ : autre ; CA : autre ; CB : autre ; CC : autre ; CD : autre ; CE : autre ; CF : autre ; CG : autre ; CH : autre ; CI : autre ; CJ : autre ; CK : autre ; CL : autre ; CM : autre ; CN : autre ; CO : autre ; CP : autre ; CQ : autre ; CR : autre ; CS : autre ; CT : autre ; CU : autre ; CV : autre ; CW : autre ; CX : autre ; CY : autre ; CZ : autre ; DA : autre ; DB : autre ; DC : autre ; DD : autre ; DE : autre ; DF : autre ; DG : autre ; DH : autre ; DI : autre ; DJ : autre ; DK : autre ; DL : autre ; DM : autre ; DN : autre ; DO : autre ; DP : autre ; DQ : autre ; DR : autre ; DS : autre ; DT : autre ; DU : autre ; DV : autre ; DW : autre ; DX : autre ; DY : autre ; DZ : autre ; EA : autre ; EB : autre ; EC : autre ; ED : autre ; EE : autre ; EF : autre ; EG : autre ; EH : autre ; EI : autre ; EJ : autre ; EK : autre ; EL : autre ; EM : autre ; EN : autre ; EO : autre ; EP : autre ; EQ : autre ; ER : autre ; ES : autre ; ET : autre ; EU : autre ; EV : autre ; EW : autre ; EX : autre ; EY : autre ; EZ : autre ; FA : autre ; FB : autre ; FC : autre ; FD : autre ; FE : autre ; FF : autre ; FG : autre ; FH : autre ; FI : autre ; FJ : autre ; FK : autre ; FL : autre ; FM : autre ; FN : autre ; FO : autre ; FP : autre ; FQ : autre ; FR : autre ; FS : autre ; FT : autre ; FU : autre ; FV : autre ; FW : autre ; FX : autre ; FY : autre ; FZ : autre ; GA : autre ; GB : autre ; GC : autre ; GD : autre ; GE : autre ; GF : autre ; GG : autre ; GH : autre ; GI : autre ; GJ : autre ; GK : autre ; GL : autre ; GM : autre ; GN : autre ; GO : autre ; GP : autre ; GQ : autre ; GR : autre ; GS : autre ; GT : autre ; GU : autre ; GV : autre ; GW : autre ; GX : autre ; GY : autre ; GZ : autre ; HA : autre ; HB : autre ; HC : autre ; HD : autre ; HE : autre ; HF : autre ; HG : autre ; HH : autre ; HI : autre ; HJ : autre ; HK : autre ; HL : autre ; HM : autre ; HN : autre ; HO : autre ; HP : autre ; HQ : autre ; HR : autre ; HS : autre ; HT : autre ; HU : autre ; HV : autre ; HW : autre ; HX : autre ; HY : autre ; HZ : autre ; IA : autre ; IB : autre ; IC : autre ; ID : autre ; IE : autre ; IF : autre ; IG : autre ; IH : autre ; II : autre ; IJ : autre ; IK : autre ; IL : autre ; IM : autre ; IN : autre ; IO : autre ; IP : autre ; IQ : autre ; IR : autre ; IS : autre ; IT : autre ; IU : autre ; IV : autre ; IW : autre ; IX : autre ; IY : autre ; IZ : autre ; JA : autre ; JB : autre ; JC : autre ; JD : autre ; JE : autre ; JF : autre ; JG : autre ; JH : autre ; JI : autre ; JJ : autre ; JK : autre ; JL : autre ; JM : autre ; JN : autre ; JO : autre ; JP : autre ; JQ : autre ; JR : autre ; JS : autre ; JT : autre ; JU : autre ; JV : autre ; JW : autre ; JX : autre ; JY : autre ; JZ : autre ; KA : autre ; KB : autre ; KC : autre ; KD : autre ; KE : autre ; KF : autre ; KG : autre ; KH : autre ; KI : autre ; KJ : autre ; KK : autre ; KL : autre ; KM : autre ; KN : autre ; KO : autre ; KP : autre ; KQ : autre ; KR : autre ; KS : autre ; KT : autre ; KU : autre ; KV : autre ; KW : autre ; KX : autre ; KY : autre ; KZ : autre ; LA : autre ; LB : autre ; LC : autre ; LD : autre ; LE : autre ; LF : autre ; LG : autre ; LH : autre ; LI : autre ; LJ : autre ; LK : autre ; LL : autre ; LM : autre ; LN : autre ; LO : autre ; LP : autre ; LQ : autre ; LR : autre ; LS : autre ; LT : autre ; LU : autre ; LV : autre ; LW : autre ; LX : autre ; LY : autre ; LZ : autre ; MA : autre ; MB : autre ; MC : autre ; MD : autre ; ME : autre ; MF : autre ; MG : autre ; MH : autre ; MI : autre ; MJ : autre ; MK : autre ; ML : autre ; MM : autre ; MN : autre ; MO : autre ; MP : autre ; MQ : autre ; MR : autre ; MS : autre ; MT : autre ; MU : autre ; MV : autre ; MW : autre ; MX : autre ; MY : autre ; MZ : autre ; NA : autre ; NB : autre ; NC : autre ; ND : autre ; NE : autre ; NF : autre ; NG : autre ; NH : autre ; NI : autre ; NJ : autre ; NK : autre ; NL : autre ; NM : autre ; NN : autre ; NO : autre ; NP : autre ; NQ : autre ; NR : autre ; NS : autre ; NT : autre ; NU : autre ; NV : autre ; NW : autre ; NX : autre ; NY : autre ; NZ : autre ; OA : autre ; OB : autre ; OC : autre ; OD : autre ; OE : autre ; OF : autre ; OG : autre ; OH : autre ; OI : autre ; OJ : autre ; OK : autre ; OL : autre ; OM : autre ; ON : autre ; OO : autre ; OP : autre ; OQ : autre ; OR : autre ; OS : autre ; OT : autre ; OU : autre ; OV : autre ; OW : autre ; OX : autre ; OY : autre ; OZ : autre ; PA : autre ; PB : autre ; PC : autre ; PD : autre ; PE : autre ; PF : autre ; PG : autre ; PH : autre ; PI : autre ; PJ : autre ; PK : autre ; PL : autre ; PM : autre ; PN : autre ; PO : autre ; PP : autre ; PQ : autre ; PR : autre ; PS : autre ; PT : autre ; PU : autre ; PV : autre ; PW : autre ; PX : autre ; PY : autre ; PZ : autre ; QA : autre ; QB : autre ; QC : autre ; QD : autre ; QE : autre ; QF : autre ; QG : autre ; QH : autre ; QI : autre ; QJ : autre ; QK : autre ; QL : autre ; QM : autre ; QN : autre ; QO : autre ; QP : autre ; QQ : autre ; QR : autre ; QS : autre ; QT : autre ; QU : autre ; QV : autre ; QW : autre ; QX : autre ; QY : autre ; QZ : autre ; RA : autre ; RB : autre ; RC : autre ; RD : autre ; RE : autre ; RF : autre ; RG : autre ; RH : autre ; RI : autre ; RJ : autre ; RK : autre ; RL : autre ; RM : autre ; RN : autre ; RO : autre ; RP : autre ; RQ : autre ; RR : autre ; RS : autre ; RT : autre ; RU : autre ; RV : autre ; RW : autre ; RX : autre ; RY : autre ; RZ : autre ; SA : autre ; SB : autre ; SC : autre ; SD : autre ; SE : autre ; SF : autre ; SG : autre ; SH : autre ; SI : autre ; SJ : autre ; SK : autre ; SL : autre ; SM : autre ; SN : autre ; SO : autre ; SP : autre ; SQ : autre ; SR : autre ; SS : autre ; ST : autre ; SU : autre ; SV : autre ; SW : autre ; SX : autre ; SY : autre ; SZ : autre ; TA : autre ; TB : autre ; TC : autre ; TD : autre ; TE : autre ; TF : autre ; TG : autre ; TH : autre ; TI : autre ; TJ : autre ; TK : autre ; TL : autre ; TM : autre ; TN : autre ; TO : autre ; TP : autre ; TQ : autre ; TR : autre ; TS : autre ; TT : autre ; TU : autre ; TV : autre ; TW : autre ; TX : autre ; TY : autre ; TZ : autre ; UA : autre ; UB : autre ; UC : autre ; UD : autre ; UE : autre ; UF : autre ; UG : autre ; UH : autre ; UI : autre ; UJ : autre ; UK : autre ; UL : autre ; UM : autre ; UN : autre ; UO : autre ; UP : autre ; UQ : autre ; UR : autre ; US : autre ; UT : autre ; UU : autre ; UV : autre ; UW : autre ; UX : autre ; UY : autre ; UZ : autre ; VA : autre ; VB : autre ; VC : autre ; VD : autre ; VE : autre ; VF : autre ; VG : autre ; VH : autre ; VI : autre ; VJ : autre ; VK : autre ; VL : autre ; VM : autre ; VN : autre ; VO : autre ; VP : autre ; VQ : autre ; VR : autre ; VS : autre ; VT : autre ; VU : autre ; VV : autre ; VW : autre ; VX : autre ; VY : autre ; VZ : autre ; WA : autre ; WB : autre ; WC : autre ; WD : autre ; WE : autre ; WF : autre ; WG : autre ; WH : autre ; WI : autre ; WJ : autre ; WK : autre ; WL : autre ; WM : autre ; WN : autre ; WO : autre ; WP : autre ; WQ : autre ; WR : autre ; WS : autre ; WT : autre ; WU : autre ; WV : autre ; WW : autre ; WX : autre ; WY : autre ; WZ : autre ; XA : autre ; XB : autre ; XC : autre ; XD : autre ; XE : autre ; XF : autre ; XG : autre ; XH : autre ; XI : autre ; XJ : autre ; XK : autre ; XL : autre ; XM : autre ; XN : autre ; XO : autre ; XP : autre ; XQ : autre ; XR : autre ; XS : autre ; XT : autre ; XU : autre ; XV : autre ; XW : autre ; XX : autre ; XY : autre ; XZ : autre ; YA : autre ; YB : autre ; YC : autre ; YD : autre ; YE : autre ; YF : autre ; YG : autre ; YH : autre ; YI : autre ; YJ : autre ; YK : autre ; YL : autre ; YM : autre ; YN : autre ; YO : autre ; YP : autre ; YQ : autre ; YR : autre ; YS : autre ; YT : autre ; YU : autre ; YV : autre ; YW : autre ; YX : autre ; YY : autre ; YZ : autre ; ZA : autre ; ZB : autre ; ZC : autre ; ZD : autre ; ZE : autre ; ZF : autre ; ZG : autre ; ZH : autre ; ZI : autre ; ZJ : autre ; ZK : autre ; ZL : autre ; ZM : autre ; ZN : autre ; ZO : autre ; ZP : autre ; ZQ : autre ; ZR : autre ; ZS : autre ; ZT : autre ; ZU : autre ; ZV : autre ; ZW : autre ; ZX : autre ; ZY : autre ; ZZ : autre
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 28/02/2025

Reçu en préfecture le 28/02/2025

Publié le

ID : 025-252503644-20250218-250218_12D-DE



ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV – ANNEXES

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 28/02/2025

Reçu en préfecture le 28/02/2025

Publié le

ID : 025-252503644-20250218-250218_12D-DE



IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indice(s) sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart(s) d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écart(s) d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart(s) d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture							Primes éventuelles	
	Références de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Montant de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme le simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimées en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, funnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Produits n°768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux				
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexa (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)



A2

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT): €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Agencet et aménagnt Bâtiments	30	16/02/2023
L	Bâtiments Génie Civ Ouvr Art	60	16/02/2023
L	Equipements pompes appareils	30	16/02/2023
L	Logiciels	10	16/02/2023
L	Mat Bureau Elect	20	16/02/2023
L	Matériel Informatique	10	16/02/2023
L	Mobilier Bureau	20	16/02/2023
L	Réseaux	60	16/02/2023
L	Télégestions-Régul-Capteurs	20	16/02/2023
L	Véhicules	20	16/02/2023
L	Etudes non suivies de travaux	5	16/02/2023

Etat des amortissements par imputation
Exercice 2025

Etat des amortissements par imputation
Exercice 2025

EXPLOITATION / DEPENSES

Article : 6811	1 375 035.56 €
Service :	1 375 035.56 €
Fonction :	

EXPLOITATION / RECETTES

Article : 777	249 811.94 €
Service :	249 811.94 €
Fonction :	

Etat des amortissements par imputation
Exercice 2025

INVESTISSEMENT / DEPENSES	
Article : 139111	31 744.00 €
Service :	31 744.00 €
Fonction :	
Article : 139118	1 271.48 €
Service :	1 271.48 €
Fonction :	
Article : 13912	26 866.67 €
Service :	26 866.67 €
Fonction :	
Article : 13913	154 568.51 €
Service :	154 568.51 €
Fonction :	
Article : 13914	12 292.56 €
Service :	12 292.56 €
Fonction :	
Article : 13915	355.90 €
Service :	355.90 €
Fonction :	
Article : 13918	22 712.82 €
Service :	22 712.82 €
Fonction :	

Etat des amortissements par imputation
Exercice 2025

INVESTISSEMENT / RECETTES	
Article : 28121	5 941.00 €
Service :	5 941.00 €
Fonction :	
Article : 28131	82 483.02 €
Service :	82 483.02 €
Fonction :	
Article : 28135	3 246.08 €
Service :	3 246.08 €
Fonction :	
Article : 28136	4 895.00 €
Service :	4 895.00 €
Fonction :	
Article : 28141	2 762.00 €
Service :	2 762.00 €
Fonction :	
Article : 28153	1 139 219.46 €
Service :	1 139 219.46 €
Fonction :	
Article : 28154	80 968.00 €
Service :	80 968.00 €
Fonction :	
Article : 28156	1 288.00 €
Service :	1 288.00 €
Fonction :	
Article : 28157	234.00 €

Etat des amortissements par imputation Exercice 2025

Service :	234,00 €
Fonction :	
Article : 28175	47 330,00 €
Service :	47 330,00 €
Fonction :	
Article : 28182	5 623,00 €
Service :	5 623,00 €
Fonction :	
Article : 28183	885,00 €
Service :	885,00 €
Fonction :	
Article : 28184	481,00 €
Service :	481,00 €
Fonction :	

IV – ANNEXES	A4.1
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-383 150,91	-383 150,91
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	522 632,00	522 632,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	139 481,09	139 481,09

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	139 481,09	139 481,09
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	139 481,09	139 481,09

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	880 345,00	880 345,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	6 280 338,69	6 280 338,69
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	5 399 993,69	5 399 993,69

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	A4.2
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		880 345,00	880 345,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		580 345,00	580 345,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	580 345,00	580 345,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		300 000,00	300 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	300 000,00	300 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		6 280 338,69	6 280 338,69
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		6 280 338,69	6 280 338,69
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	2 000,00	2 000,00
28121	Aménagement Terrains nus	6 000,00	6 000,00
28128	Aménagement Autres terrains	5 000,00	5 000,00
28131	Bâtiments	100 000,00	100 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	6 000,00	6 000,00
28138	Aménagement Autres constructions	10 000,00	10 000,00
28141	Bâtiments sur sol d'autrui	6 000,00	6 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	1 500 000,00	1 500 000,00
28154	Matériel industriel	100 000,00	100 000,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	10 000,00	10 000,00
28157	Aménagement matériel industriel	2 000,00	2 000,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	60 000,00	60 000,00
28182	Matériel de transport	10 000,00	10 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	5 000,00	5 000,00
28184	Mobilier	5 000,00	5 000,00
28188	Autres	13 000,00	13 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	4 440 338,69	4 440 338,69

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

Envoyé en préfecture le 28/02/2025
Reçu en préfecture le 28/02/2025
Publié le 
ID : 025-252503644-20250218-250218_12D-DE

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D’EAU ET D’ASSAINISSEMENT – SECTION D’EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 28/02/2025
Reçu en préfecture le 28/02/2025
Publié le
ID : 025-252503644-20250218-250218_12D-DE

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT
A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION**

A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES****A6****A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 1	Intitulé de l'opération : SIAEP			Date de la délibération :	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)				
45811 (5)		3 650 259,04	0,00	150 000,00	150 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)		3 650 259,04	0,00	150 000,00	150 000,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a - c)	3 650 259,04	0,00	150 000,00	150 000,00
	RECETTES (b)				
45821 Financement par le tiers (7)		3 457 687,34	0,00	150 000,00	150 000,00
Financement par d'autres tiers (7)		3 457 687,34	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)		0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)		0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b - d)	3 457 687,34	0,00	150 000,00	150 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT
RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT****B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	3 080 701,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
AP 1 Amélioration fct hydrau	2 684 000,00	14 921,50	2 698 921,50	660 271,50	1 078 650,00	960 000,00
AP 2 Connaissance Patrimoine	300 000,00	0,00	300 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00
AP 3 Renouvelit canalisation	6 020 000,00	-14 921,50	6 005 078,50	667 502,58	3 387 575,92	1 950 000,00
AP 4 Pérénisation patrimoine	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	72 837,64	677 162,36	250 000,00
AP 5 Qualité de l'eau	30 000,00	0,00	30 000,00	0,00	23 000,00	7 000,00
AP 6 Renforct sulvi système	2 065 000,00	0,00	2 065 000,00	0,00	1 320 000,00	745 000,00
a définir SIAEP PC	507 755,00	0,00	507 755,00	0,00	251 364,00	256 391,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

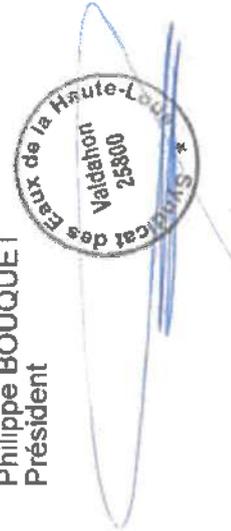
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

Restes à réaliser sur Dépenses d'Investissement

Code	Chapitre	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
040	Opérations d'ordre entre section	251 000.00 €	242 548.70 €	0.00 €
041	Opérations patrimoniales	1 000 000.00 €	3.00 €	0.00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	685 415.00 €	685 414.32 €	0.00 €
20	Immobilisations incorporelles	125 000.00 €	16 020.00 €	4 550.00 €
21	Immobilisations corporelles	1 415 253.00 €	581 889.63 €	163 449.00 €
23	Immobilisations en cours	7 525 219.00 €	4 210 185.27 €	714 569.00 €
4381	Opérations pour compte de tiers	1 012 909.00 €	485 693.52 €	0.00 €
	Total	12 014 796.00 €	6 221 754.44 €	882 568.00 €

Restes à réaliser en dépenses d'investissement arrêtés à la somme de
huit-cent quatre-vingt-deux mille cinq-cent soixante huit euros
A Valdahon le 20 janvier 2025
Philippe BOUQUET
Président



Service de Gestion Comptable
Valdahon et Baume-les-Dames

Le Comptable Public
Jean-Paul COMMAN

Envoyé en préfecture le 28/02/2025

Reçu en préfecture le 28/02/2025

Publié le

ID : 025-252503644-20250218-250218_10C-BF

Restes à réaliser sur Recettes d'Investissement

Code	Chapitre	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	3 085 780.00 €	0.00 €	0.00 €
021	Virement de la section de fonct.	1 179 532.00 €	0.00 €	0.00 €
040	Opérations d'ordre entre section	1 500 000.00 €	1 371 950.62 €	0.00 €
041	Opérations patrimoniales	1 000 000.00 €	3.00 €	0.00 €
13	Subventions d'investissement	3 370 709.00 €	721 792.50 €	1 405 200.00 €
23	Immobilisations en cours	500 100.00 €	190.07 €	0.00 €
4582	Opérations pour compte de tiers	1 378 675.00 €	658 887.34 €	0.00 €
Total		12 014 796.00 €	2 752 823.53 €	1 405 200.00 €

Restes à réaliser en recettes d'investissement arrêtés à la somme
d'un million quatre cent cinq mille deux cent euros
A Valdahon le 20 janvier 2025
Philippe BOUQUET
Président



Service de Gestion Comptable
Valdahon et Baume-les-Dames

Le Comptable Public
Jean-Paul COMMAN

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 1° cl.	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien ppal 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,23	0,23	1,00	0,00	1,00
Dir. Gén. Serv. 20 à 40.000 hts	A	0,00	0,23	0,23	1,00	0,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		3,00	0,23	3,23	4,00	0,00	4,00

0.23 : attaché recruté en activité accessoire
raison de 8/35ème

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1985. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT (0,8 * 6 / 12).
% présent le motif de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Mature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR: ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
M : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.
332-5-1* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-5-2* : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-5-3* : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-5-4* : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-5-5* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-5-6* : Emplois des communes (< 10 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contratuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
332-1 : Localités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
333-1 : 333-3 : Emplois supérieurs de cabinet.
333-4 : 333-10 : Collaborateurs de groupes d'élus.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers doivent être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-9, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 du décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT
EMPLOYE PAR LA REGIE****C1.2****C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.



IV

IV – ANNEXES

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à VALDAHON - 6 rue des Grands Chênes (1).
Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u> 16/07/2015 - AFFERMAGE GESTION EAU POTABLE	SOCIETE DE DISTRIBUTION GAZ ET EAUX	SDGE	SAS	0,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndical, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).



IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 116

Nombre de membres présents : 73

Nombre de suffrages exprimés : 80

VOTES :

Pour : 80

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 12/02/2025

Présenté par (1) Le Président,

A Valdahon le 18/02/2025

(1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Valdahon, le 18/02/2025

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).



LISTE DU COMITE SYNDICAL JOINTE

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 28/02/2025, et de la publication le 28/02/2025

A Valdahon, le 28/02/2025

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Comité syndical.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

A blue ink signature of Philippe BOUQUET, Président, is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "Syndicat des Eaux de la Haute-Loue", "Valdahon", and "25800".

**DEPARTEMENT
DU DOUBS**

Canton de VALDAHON

N° 250218-12

Nombre de membres	
En exercice	116
Présents	73
Procurations	7
Votants	80
Excusés	3
Absents	33

Vote	
Pour	80
Contre	0
Abstention	0

Date de la Convocation :
12 février 2025

Date de l'affichage :
26 février 2025

**Finances/budget : Présentation
et approbation du budget
primitif – Exercice 2025**

Envoyé en préfecture le 28/02/2025

Reçu en préfecture le 28/02/2025

Publié le

ID : 025-252503644-20250218-250218_12D-DE



**SYNDICAT MIXTE DES EAUX
DE LA HAUTE-LOUE
6 Rue des Grands Chênes
25800 VALDAHON**

**EXTRAIT
Du registre des Délibération du Comité Syndical
Séance du 18 février 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit février à vingt heure

Le Comité du Syndicat mixte des Eaux de la Haute-Loue s'est réuni au lieu habituel de ses séances - après convocation légate, sous la Présidence de M. Philippe BOUQUET, Président du SIEHL.

Etaient présents :

LESPRIT Odile - ISABEY Jean-Marie - MICHEL Gino - GIRARDET Gérard - VIEILLE Patrice - BUSSIERES Jean-Baptiste - RUEFF Christian - PIQUARD Charles - PETITLAURENT Anne-Marie - PHILIPPE André - JEUNOT Alain - ANDRE Sébastien - GUYON Christophe - PESEUX Gérard - BARBIER Jean-Paul - URICHER Béatrice - LENGLET Michel - BORNE Jean-Luc - PESEUX Alain - BOUHELIER Anne - BOLARD Christian - PUSARD David - FAIVRE Laurence - CUENOT François - COURTOIS Thierry - KOVACIC Daniel - FAIVRE François - VITALI Pascal - KOVASIC Hervé - LECHEVIN Emmanuel - DEVILLERS Frédéric - GUERARD Eddy - HENRIET Sylvain - ANGIOLINI Pascale - TROUILLOT Michel - MOUGIN Jean-Louis - VIPREY Jean-Charles - ROBERT Marie-Christine - BONNEFOI Frédéric - DEFONTAINE Thierry - COULOT Pierre - DELACHAUX Alice - NOVOT Eugénio - RENAUD Michel - TATTU Yannis - BRISEBARD Claude - BOUQUET Philippe - LOPES Guillaume - PERRIN Pascal - VUILLEMIN Philippe - LIMACHER Eric - PRILLARD Julien - JOUVIN Christophe - BELPOIS Jean-Michel - PERNIN Daniel - DROMARD Michaël - FAIVRE Anthony - GUINCHARD Christian - BULAS José - PARRIAUX François - CHASSOT Bernard - DAUDEY Louis - HUMBERT David - DARTEVEL Michel - GROSHENRY Maxime - PROST Pierre - PARRENIN Michel - PERROT Noël - VIENNET Marguerite - FLEURY Daniel - CHAUVET Jean - GOY Samuel - GUYOT Gérard..

Et 7 pouvoirs :

DELEUZE Ghislaine donne pouvoir à BOUQUET Philippe
DREZET Jean-Marie donne pouvoir à ANGIOLINI Pascale
GALLI Rudy donne pouvoir à VIEILLE Patrice
BOURNEZ Estelle donne pouvoir à JOUVIN Christophe
VICAIRE Ghislain donne pouvoir à GROSHENRY Maxime
GIRARDET Benoît donne pouvoir à FLEURY Daniel
PERNIN Lionel donne pouvoir à DEVILLERS Frédéric

Absent(e) s excusé (e)s : TOURNERET Maurice - FOURNIER Gilles - PRETRE Béatrice

Absent(e)s : ROSETTO Serge - COMBE Pierre - DISTEL Gilbert - CANASI François - MOONENS Robert - TELES Patrick - BOILLOT Jean-Paul - CLEMENT Marcel - PAHIN-MOUROT Gérard - CANTIN Benoît - PERGAUD Didier - COMTE Jean-Pierre - JOLY Jean-Claude - GUILLERMOZ Carole - AYMONIN Guillaume - TAUVERON Romuald - HANRIOT Catherine - SIMON Olivier - VIPREY Gilles - VIPREY Nicolas - BEPOIX Gérald - JUIF Pierre - GIRARDIN Fabrice - BARTH André - CHABERT Gérald - SERVANT Thibaut - JEANNINGROS Guillaume - LASSEUBE Eric - MONNIER Alain - HENRIOT-COLIN Stéphane - LE HIR Sylvie - BENOIT Pierre - DIRAND Bruno

Il a été procédé, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Comité, Monsieur Charles PIQUARD ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir cette fonction.

M. le Président a déclaré la séance ouverte

M. le Président présente le budget primitif 2025 au comité syndical.

Après en avoir débattu, le Comité syndical approuve, à l'unanimité, le budget primitif 2025 s'élevant à :

Envoyé en préfecture le 28/02/2025

Reçu en préfecture le 28/02/2025

Publié le

ID : 025-252503644-20250218-250218_12D-DE



Section d'exploitation (Fonctionnement) :

Recettes	:	10 338 766.71€
Dépenses	:	<u>7 195 387.79€</u>
Excédent	:	3 143 378.92€

Section d'investissement (BP +PPI 2025+ Crédits Reportés) :

Recettes	:	11 840 838.69€
Dépenses	:	11 840 838.69€

- Section équilibrée

Ainsi fait et délibéré, les an, mois et jour susdits

BOUQUET Philippe
Président





Bienvenue
sur votre plateforme
BL échanges sécurisés

Berger
Levrault

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA HAUTE-LOUE
Utilisateur : Télétransmission Actes Télétransmission Actes

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	250218_12
Objet :	budget primitif ? Exercice 2025
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-02-18 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Documents budgétaires et financiers
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1.2 - Documents budgétaires (BP, DM, CA ...) et annexes
Identifiant unique :	025-252503644-20250218-250218_12-BF
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 025-252503644-20250218-250218_12-BF-1-1_0.xml	text/xml	1.3 Ko
Document principal (Document budgétaire) Nom original : DOCBUDG-93914922500012-025025-BP-2025-28022025.xml Nom métier : 99_BU-025-252503644-20250218-250218_12-BF-1-1_1.xml	text/xml	68.8 Ko
Annexe (Autres annexes budgétaires) Nom original : RAR 2024.pdf Nom métier : 71_AN-025-252503644-20250218-250218_12-BF-1-1_2.pdf	application/pdf	76.4 Ko
Annexe (Autres annexes budgétaires) Nom original : 250218 note de présentation BP 2025.pdf Nom métier : 71_AN-025-252503644-20250218-250218_12-BF-1-1_3.pdf	application/pdf	595.5 Ko
Annexe (Délibération) Nom original : 250218-12 Finances-budget Présentation et approbation du budget primitif ? Exercice 2025.pdf	application/pdf	131.9 Ko

Nom métier :

70_DE-025-252503644-20250218-250218_12-BF-1-1_4.pdf

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	28 février 2025 à 15h54min48s	Dépôt initial
En attente de transmission	28 février 2025 à 15h54min50s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	28 février 2025 à 15h54min52s	Transmis au MI
Acquittement reçu	28 février 2025 à 15h55min30s	Reçu par le MI le 2025-02-28